



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 121/2026

A LA SOCIETE SOLUTION FOR AFRICA SAS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 24/ANSER/DG/PIPI/2023, conclu avec l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER), pour un montant total hors taxe dollars américains deux millions vingt-deux mille trois cent soixante-trois, quatre-vingt-neuf centimes (USD 2 022 363,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille cent cinquante-six, cinquante-cinq centimes (USD 14 156,55), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 09/06/2026



Directeur Administratif et Financier

Me: Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000121